EXTRAIT du REGISTRE des **DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 23.10.03 Convocation du 17.10.2003

Compte rendu affiché le 24 octobre 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Sylvie VEYRIER

Réf.: BJ/LDA Objet : Subvention Complémentaire

Présents: M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT.

C.C.A.S.

Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

Nombre de conseillers en exercice : présents 23 votants 26 M. MEYER, Mmes VEYRIER, GLATARD, MARMONIER, BERRA, MM. GONDELAUD, GOSSET, CHRETIN, Mmes DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, MIle MILLET, M. BELLOT.

Mme. BROSSARD par Mme DESVIGNES, Mme WYMANN par Absents représentés :

Mme BOUHEY, Mme ZUILI par Mme GLATARD.

Absents excusés :MM. FERNANDES, BOUREZG, Mme LABASOR.



Monsieur l'Adjoint délégué aux finances explique qu'au titre des subventions complémentaires, le CCAS pourrait bénéficier d'une somme de 5 000 €uros permettant de faire face aux charges supplémentaires apparues durant l'automne.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget 2003,
- Vu la demande du CCAS,
- Décide de l'attribution d'une subvention complémentaire au CCAS d'un montant de 5 000 €uros.
- Dit que cette dépense figure à l'article 65736 du budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 23 octobre 2003

Le MAIRE Signé P. LAFFLY Pour copie conforme, Le MAIRE,

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 18 décembre 2003

- de la publication 19 décembre 2003

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, 18 décembre 2003